



# AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

## VENTE DE MATÉRIEL EN SURPLUS

La COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS (CSHBO) demande des soumissions pour sa vente de matériel en surplus vendu « sans garantie légale ».

Vous pouvez vous procurer la liste des items au secrétariat du Centre de formation professionnelle Pontiac (CFPP), au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract, lors de la visite. Vous pouvez communiquer avec M. Serge Lacourcière, directeur du Centre au 1-888-831-9606 ou au 819-683-1419 poste 18121 pour plus de renseignements.

4 motocyclettes, 3 tracteurs à gazon, 3 souffleuses à neige, 3 motoneiges, 1 VTT ainsi que plusieurs autres articles.
--

ENDROIT	CONTACT SUR PLACE	HEURES DE VISITE
École secondaire Sieur-de-Coulonge, 250, chemin de la Chute Mansfield-et-Pontefract (Qc) Vous devez vous présenter à la réception du CFP Pontiac	M. Serge Lacourcière, Directeur 819 441-7251	Le 12 juin de 10 h à 18 h

Toute soumission devra être reçue au centre administratif de la Commission scolaire au 331, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5, au Service des ressources matérielles (local 125), le mercredi 20 juin 2018 à 14 h, dans une enveloppe scellée, portant l'inscription « **VENTE DE MATÉRIEL EN SURPLUS** ». Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions au local 236.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Serge Lacourcière, directeur du Centre de formation professionnelle du Pontiac, au numéro 819-683-1419 poste 19265.

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à examiner tous les documents reçus. Les soumissions conformes les plus élevées seront retenues.

**LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues.**

Le soumissionnaire retenu devra payer comptant, par chèque visé ou mandat-poste et prendre possession, **en totalité, à ses frais**, du matériel acheté auprès de l'école au plus tard dans la semaine suivant l'acceptation de l'offre sinon sa soumission sera annulée.

Donné à Maniwaki, ce 1<sup>er</sup> jour du mois de juin 2018

M. Fernand Paré  
Directeur général